

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3949- Lundi 30 Août 2021 - Prix : 200 Fc

REMANIEMENT MINISTÉRIEL :

A qui profitera le boulevard ?



COMMUNIQUE

Chers clients, c'est désormais officiel. Depuis le 1er juillet 2021, la MARQUE **KOHLER/SDMO** (numéro un européen et troisième fabricant mondial de groupe électrogène et 1 kilowatt à 5 mégawatts) devient **KOHLER**.

Bien entendu, vous ne changez pas d'interlocuteur. La société ADC Génie Electrique reste Distributeur de la marque KOHLER aux Comores.

Actuellement en Stock dans nos entrepôts aux Comores

Groupe Electrogène :

- 3 et 4,5 kVA monophasé essence, motopompe essence, poste à soudure autonome diesel (4 kVA)
- 22, 44, 66 et 88 kVA Diesel, 1500 tr/mn en version capoté insonorisé démarrage automatique avec inverseurs associés.

Les groupes de marque KOHLER sont garantis un an pièce et main d'oeuvre

Consommables :

Filtre à Gazoil, à air, à huile courroie etc.....

KOHLER 

Contact :

**ADC Génie Electrique
MZI MAVOUNA
BP 1331**

Moroni-Comores
Tel : +269 773 13 81

Email : adcenercom@yahoo.fr

REMANIEMENT MINISTÉRIEL :

Mahamoudou Ali Mohamed : "Azali a privilégié la politique des bavou"

Mahamoudou Ali Mohamed ou Mahamoudou CBE du nom de son entreprise, évolue à la fois dans le monde politique et dans le monde des affaires. Il a accepté de répondre aux questions de La Gazette des Comores / HZK- Presse.

Question : Azali vient d'opérer un remaniement ministériel. Quelle lecture faites-vous sur cette nouvelle équipe ?

Mahamoudou Ali Mohamed : La lecture semble simple. Il s'agissait de corriger l'action du gouvernement ou d'apporter des solutions face à son inaction. Du moins je suppose que le chef de l'Etat Assoumani Azali a modifié son gouvernement car rien n'allait plus. D'ailleurs lors d'une interview réalisée au 1er trimestre de cette année, je me rappelle avoir suggéré le limogeage d'au moins deux ministres qui s'étaient illustrés par leur désinvolture et leur incompétence dans la conduite des missions qui leur étaient confiées. Encore une fois, on constate le peu de cas d'écoute à accorder à son peuple et le non-respect de la place de la femme dans ce gouvernement. Le chef de l'Etat a fait fi de l'importance du rôle de l'équipe gouvernementale. Il a plutôt privilégié la politique des « bavou », des amis et des fidèles.

Question : Comment traduiriez-vous le déclassement de M. Msaidie, un des ministres influents de ce régime, passé de l'Economie à l'Agriculture ?

Mahamoudou Ali Mohamed : Le rôle influent de Houmed Msaidie se situait dans sa voix de porte-parole. Et il conserve ce rôle. Passé de l'Economie à l'Agriculture n'est pas pour moi un déclassement. De plus il reste toujours en 2e position après le ministre premier. Je suis plutôt effaré que des responsabilités encore plus importantes (l'agriculture, la Pêche et le Tourisme) lui soient confiées.

Question : Le directeur de la douane Kamalidini Soeuf est devenu ministre des Finances. D'aucuns voient dans cette promotion un joli pied de nez du chef de l'Etat à l'endroit de celles et ceux, surtout dans le monde des affaires, qui indexaient M. Soeuf comme étant le principal responsable de la cherté de la vie...

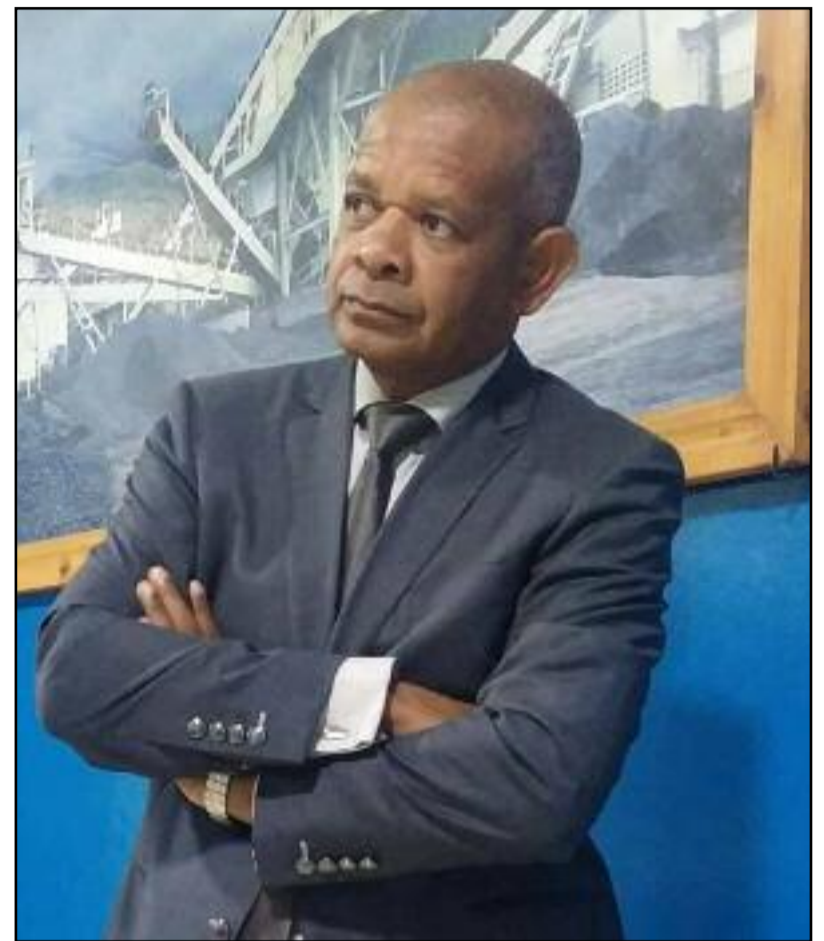
Mahamoudou Ali Mohamed : La politique économique et financière du chef de l'Etat Assoumani Azali a consisté jusqu'aujourd'hui à comment engendrer plus de recettes publiques. Et Kamal Soeuf l'a bien appliquée à la Douane. Son chef s'attend sûrement à ce qu'il fasse plus auprès des autres départements de perception. Il était tout à fait logique pour le chef de l'Etat de le remercier en hissant Kamal Soeuf au rang de ministre des Finances. Mais pourra-t-il appliquer le plan d'actions du ministère comportant plus d'une cinquantaine de points clés ? Mais la cherté de la vie et la difficile situation du monde économique ont empiré avec les hausses

successives des taxes douanières et les pratiques abusives instaurées par Kamal Soeuf. Le message à l'endroit du monde des affaires est bien limpide. Le monde économique comorien s'est fracassé, mais pour le chef de l'Etat « tout va bien ».

Question : Il y a une récession économique très importante. Si cette question devait être parmi les priorités de ce nouveau gouvernement, que préconiserez-vous ?

Mahamoudou Ali Mohamed : L'Etat, et les gouvernements successifs se sont montrés incapables d'assurer le minimum des intérêts économiques dans notre pays. La quasi-totalité des acteurs économiques est très vulnérable. La récession économique s'est enracinée. Toute bonne stratégie commence par l'écoute des citoyens. Les revendications de la population sont nombreuses mais il y a tout de même une demande qui hurle aux oreilles de tout le monde, du chef de l'Etat et de ses ministres : le peuple souffre, il veut être écouté et respecté. Mon conseil à ce nouveau gouvernement c'est cela. Ensuite réclamer des définitions de fonctions à votre chef et travailler pour le peuple. Et peut-être qu'un jour le peuple aura l'audace de décider !

Question : La non-reconduction de Mohamed Daoudou (qu'on savait tombé en disgrâce depuis au moins un an) en faveur de Fakridine Mahamoud a mar-



qué les esprits. À quoi peut-on s'attendre, sachant qu'ils sont tous les deux de la capitale, centre névralgique de la stabilité nationale ?

Mahamoudou Ali Mohamed : Un ministre est là pour appliquer la politique du gouvernement. C'est l'équipe gouvernementale qui a été partiellement renouvelée. La méthode du gouvernement d'Assoumani Azali n'a pas changé à ce que je

sache. Pour preuve, en deux jours de présence des jeunes de Mbedja coïncidant avec le changement de gouvernement, le chef de l'Etat a-t-il lancé des messages d'apaisement ? La liberté de parole est-elle instaurée ? Et celle de manifester ? Notre sécurité nationale ne s'apprécie pas avec ce jeu de chaises musicales.

Propos recueillis par Andjouza Abouheir

HABARI ZA UDUNGA

Le visa de la mort. Qu'il est doux de ne rien faire quand tout s'agite autour de vous!

Le visa de la mort est le nom donné au visa imposé par le gouvernement Balladur pour l'entrée des comoriens des autres îles devant se rendre à Maoré depuis le 18 janvier 1995.

Comme le rappelait le journal « Le Monde », les Comoriens avaient pour habitude de circuler librement entre les îles pour faire du commerce, rendre visite à leur famille ou se procurer des soins, le « visa Balladur » du nom du premier ministre de l'époque a édifié un mur maritime entre les îles de l'Archipel. Ce mur invisible dont parlait le président Mitterrand lors de son passage ici.

Il ne se passe pas un mois ou une semaine sans que l'on apprenne qu'un bateau de fortune a chaviré avec son lot macabre de morts, de femmes et d'enfants.

Le dernier en date est celui survenu la semaine dernière. N'est-il pas temps que nos autorités acceptent de poser ce problème sur la table ? Que nos parlementaires créent une commission pour exiger du gouvernement qu'il daigne s'occuper de cette question ? Au lieu de se contenter de voter, à chaque fois, les deux bras en l'air, des textes incolores et inodores. Nos députés ne peuvent pas se réfugier dans leur confort matériel et refuser de jouer leur rôle de contrôle de l'exécutif dans tous les domaines.

Cette hémorragie humaine désormais plus ou moins documentée est l'expression du désespoir profond de notre peuple et de sa jeunesse. Il est admis que le « visa Balladur » requis pour débarquer à Maoré a contribué à augmenter le flux migratoire des Comoriens des autres îles, qui pour diverses raisons sont prêts à

tout risquer pour un monde qu'ils pensent meilleur à tort ou à raison.

Et le pire est que ces drames ne semblent émouvoir personne. Nos vies ne semblent valoir plus rien. Au point que le Premier des Français s'est cru permis de faire de ces drames, un insupportable jeu de mots. Comme nous l'avons écrit plus haut, ces drames sont très documentés par des rapports d'enquêtes parlementaires, d'études de recherches et par des associations d'aide humanitaire.

Selon une étude de Tiziano Peccia et Rachele Meda paru en 1917 dans la revue « Confins », la différence de développement, directement imputable au statut de département rattaché à la France et aux transferts de fonds français et européens, ce qui crée un « push factor » très fort des migrations de l'Union des Comores vers Mayotte.

Cette crise migratoire engendre des externalités négatives sur le long terme et freine la reconstruction de l'Etat. Les insuffisances du système éducatif insuffisant et les forts taux de corruption engendrent un « brain drain » chronique des migrants les plus qualifiés, lesquels ne seront pas encouragés à rentrer dans leur pays par peur d'un « brain waste ». Ce cycle vicieux ouvre les portes à une grave perte alimentant et pérennisant le sous-développement.

Par ailleurs, l'ancienne ambassadrice de France chez nous, Mme Jacqueline Bassa Mazzoni, a déclaré dans ses adieux que : « Il y a quatre îles comoriennes géographiquement, je dis bien géographiquement, je ne rentre pas dans le débat de la souveraineté, mais géographiquement ce sont quatre îles qui sont très proches. On a besoin de coopération, on a besoin de rela-

tions, on a besoin de s'entraider. Notre rôle, c'est de créer les conditions pour éviter tout ça, il faut accompagner, nous avons des valeurs communes ». Le nouvel ambassadeur attendu d'ici peu, partagera-t-il cet état d'esprit ?

Le problème est que les discours des autorités françaises ont toujours fait les frais d'une minorité extrémiste à Maoré mais aussi en face on ne sent pas une réelle volonté de notre côté de promouvoir une vraie politique de bien-être. Nous ne devons pas fermer les yeux, le chemin pour vivre ensemble ne se résoudra pas par des beaux discours mais par les perspectives de se sentir heureux de vivre et de travailler dans son pays.

Mmagaza

REMANIEMENT MINISTÉRIEL :

A qui profitera le boulevard ?

Azali vient de remanier son gouvernement en mettant ses ministres influents hors d'état de nuire. Cela va sans dire mais c'est encore mieux en le disant, l'éviction de Mohamed Daoudou et Said Ali Chaihane, ou encore l'affaiblissement de Houmed Msaidié sont un boulevard qui s'ouvre vraisemblablement pour la relève... C'est donc une équipe plus technocratique que politique, puisque l'ouverture politique espéré n'a pas eu lieu, tout comme le dialogue national qui aurait pu le justifier, en séduisant une partie de l'opposition.

Le remaniement ministériel a été annoncé jeudi 26 août. L'éviction de Mohamed Daoudou et de Said Ali Chaihane, respectivement ministre de l'Intérieur et ministre des Finances, marque le fait que plus aucun ministre nommé en 2016, dans la foulée de l'élection d'Azali Assoumani, ne se trouve au gouver-

nement. Le premier est le leader du parti Orange, la principale formation politique alliée au régime. D'aucuns lui prêtent, à raison peut-être, des ambitions présidentielles en 2024. Lui accorder la présomption d'innocence ne revendrait-il pas à se rendre coupable de naïveté ?

Kiki, comme il aime se faire appeler, est un fin politique. Il connaît parfaitement Moroni. Et pas que. Le pays tout entier, dans ses moindres recoins, pour l'avoir sillonné et sillonné. Il fréquente le peuple. Et il le connaît. Ils se connaissent. Il a rendu des grands « services ». Aux législatives comme aux municipales, il a réussi à faire élire ses candidats contre la gourmandise et l'appétence de la CRC, le parti du président Azali. C'est en son honneur, en tant que chef de parti, d'avoir résisté là où d'autres ont retiré leurs candidats pour céder le passage à la principale formation de la Mouvanse présidentielle.

Mais son éviction à la tête du

ministère de l'Intérieur peut être le début de la désillusion. Certes son successeur Fakridine Mahamoud n'est pas politique, ne fréquente pas le peuple et il est très loin des préoccupations de ce dernier, mais il peut tenter de mettre à contribution sa parfaite connaissance des sérails de l'État pour l'avoir servi comme gendarme, chef des Renseignements généraux, dirigeant d'une grande société publique..., pour ébranler Kiki ne serait-ce qu'à Moroni, centre névralgique de la stabilité nationale. Le parti Orange devrait peut-être se préparer à s'opposer « constructivement » au régime comme l'avait prévenu son porte-parole dans un entretien à La Gazette des Comores en juin dernier.

Quant à Houmed Msaidie, il est le plus grand perdant dans ce remaniement. Il se dit qu'il était très difficile pour le président de se séparer du plus politique des ministres mais en même temps il fallait affaiblir son influence politique. C'est fait.

Aux yeux de tous nos partenaires, l'agriculture est un des postes stratégiques majeurs dans tous les pays du monde sauf pour les Comores. Nous importons tout, même des ignames, des pays voisins. Autant dire que l'agriculture n'a jamais été au centre des préoccupations des différents gouvernants qui se sont succédés après Ali Soilihi. C'est pourquoi Msaidie n'aura aucun rôle majeur à jouer à court terme. Il va initier des projets, accompagner ceux déjà existants mais pas de chantiers importants sur l'agriculture au point de laisser une trace pour la postérité. Bref, le désormais ex-ministre de l'Économie va devoir se contenter à continuer le projet du nouvel hôtel sur le site de Galawa et à porter la parole du gouvernement.

Une partie de l'opinion a très mal pris la nomination de Kamal Souef en tant que ministre des Finances. Cet ex directeur général des douanes est, surtout dans le monde des affaires, accusé d'être à l'origine de l'inflation constatée ces

derniers mois et surtout de la perte du pouvoir d'achat des ménages les plus démunis. Sa promotion est perçue comme un joli pied de nez du chef de l'État à l'endroit des revendications contre la vie chère. Certes il a réussi l'exploit d'avoir les meilleurs recettes des douanes de ces 10 dernières années, mais cet effort budgétaire a-t-il été productif en termes de redistribution équitable de la richesse nationale ? D'aucuns pensent que le ministre de l'Économie Mze Abdou aurait fait un excellent ministre des Finances vu son background professionnel irréprochable mais, hélas, n'a pas la proximité nécessaire pour occuper ce poste.

Le déclassement du leader du parti Radhi, l'éviction de Kiki et Chaihane, la nomination des caciques du parti présidentiel à l'étranger, cet état de fait laisse supposer que le père est sur le point de dégager la voie pour son digne fils...

La Rédaction

REMANIEMENT MINISTÉRIEL :

Ce qu'on sait des nouveaux

Par le décret N°21-087/PR, Azali Assoumani a nommé une nouvelle équipe ministérielle. Parmi les faits qui retiennent l'attention, le départ du ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou alias Kiki, du ministre des finances Said Ali Chaihane, et l'entrée de Fakridine Mahamoud en tant que ministre de l'intérieur.

Un nouveau gouvernement vient de voir le jour. Jeudi 26 août dernier, un gouvernement composé de quinze membres, dont treize ministres et deux

secrétaires d'État a été publié. Parmi les ministres, sept nouveaux ont fait leur entrée. Kamalidini Souef qui prend les Finances est un technocrate. Cet ex-directeur général des douanes pendant presque 5 ans hérite du ministère des finances, du budget et du secteur bancaire où il remplace Said Ali Chaihane.

Autre technocrate qui ignore la scène politique, Mze Aboudou Mohamed Chafiou. Ce natif de M'béni, diplômé en management des banques et des institutions financières, est un ancien gouverneur de la Banque centrale des

Comores pendant presque 10 ans. Il occupe désormais le portefeuille de l'Économie, de l'Industrie, des Investissements et de l'Intégration économique. Sous Azali 1, ce successeur de Houmed Msaidie a été promu vice-gouverneur de la BCC avant d'être décoré en 2014 par l'ambassadeur de France Philippe Lacoste qui lui a remis les insignes d'Officier de l'Ordre national du Mérite au nom de l'ancien président François Hollande.

Il y a aussi Mahamoud Fakridine et Ahmed Ali Bazi respectivement ministre de l'Intérieur et ministre

des transports maritimes et aériens. Le 1er qui succède donc à Mohamed Daoudou, en poste depuis juin 2016, entait jusque là le patron des Renseignements généraux. Quant à Ahmed Bazi, c'est un ancien président de l'Union des chambres de commerce.

Djaffar Salim, jusqu'ici directeur régional de l'Agid (Administration fiscale) au niveau d'Anjouan, est le nouveau ministre de l'Éducation nationale. Cet entraîneur vice-champion de foot des Comores va désormais s'occuper du management de l'enseignement pri-

maire, secondaire et universitaire. Célèbre sous le surnom de Sarkozy, il remplace Moindjié Mohamed Moussa. Il est le coach de Ngazi sport de Mirontsi et vainqueur de la coupe des Comores 2017.

Pour Takiddine Youssouf, nouveau ministre des sports, il était jusqu'ici secrétaire d'État à la Coopération internationale. Ali Ibouroi, ministre de l'Énergie, est un douanier de formation et ancien fonctionnaire à l'Union africaine.

Ibnou M. Abdou



Rassemblement des Mabedja à Ikoni vendredi 27 août.

Contre vents et marées, le mouvement panafricain Mabedja a réussi son pari en organisant son tout premier rassemblement populaire à Ikoni vendredi 27 août dernier, et ce alors que deux de ses membres sont placés sous mandat de dépôt la veille.

Malgré les intimidations pour essayer de faire avorter le rassemblement appelé par le mouvement citoyen Mabedja, à Ikoni vendredi 27 août dernier, les citoyens ont répondu présent et le rendez-vous a eu lieu comme prévu. La mythique place

RASSEMBLEMENT DES MABEDJA À ICONI :

Ils l'ont fait !

de Bichioni était prise d'assaut par les partisans de Mabedja, jeunes comme personnes âgées, venus de tous les coins de Ngazidja. Certes le lieu n'était pas noir de monde, un important dispositif militaire ayant été mobilisé sur les entrées principales d'Ikoni avec des barrages filtrants pour dissuader les gens de s'y rendre, ou les arrêter parfois.

La préfecture du centre, les trois maires de Bambao ou encore les notables d'Ikoni, tous ont été mis à contribution pour faire échec à ce rassemblement, mais cela sans compter sur la détermination de celles et ceux qui n'ont qu'une seule revendication : leurs droits. « On n'est pas venus ici pour faire de la politique. Nous sommes là pour dénoncer la vie chère. Tout le

monde doit le comprendre. La jeunesse doit se réveiller pour réclamer ses droits. Les Mabedja nous ont appelés et nous avons répondu présents », s'est exclamé un des manifestants au moyen d'un mégaphone.

Quelques heures après le début du rassemblement, un pick-up de la gendarmerie a fait éruption. Mais les gendarmes ont dû faire marche arrière, pourchassés par les jeunes manifestants. Des barrages ont été dès lors érigés sur l'accès menant à l'endroit de la manifestation pour empêcher un éventuel retour des forces de l'ordre.

A la veille de cette manifestation, la première du genre depuis fort longtemps, deux membres du mouvement citoyen Mabedja arrêtés la veille ont été placés sous man-

dat de dépôt par le juge d'instructions. Farhane et Chamouine, puisqu'il s'agit d'eux, sont inculpés pour « association de malfaiteurs, troubles à l'ordre public et déstabilisation ». Mabedja est un groupement né en France qui se définit comme un mouvement citoyen qui lutte pour les droits du peuple comorien. Une petite unité de mouvement issue de la diaspora comorienne de France est à Moroni depuis le week-end avant dernier. Une marche pacifique à Moroni aurait été déclarée à la préfecture. On ignore la date.

Andjouza Abouheir

ÉMANCIPATION DE LA FEMME

Entreprenariat de la femme, la victoire se gagne sur le terrain

La deuxième édition de la réussite au féminin a été ouverte samedi dernier à Moroni. Lors de la cérémonie d'ouverture, l'ancienne présidente du comité de normalisation de la FFC montre que donner à la femme la place qui lui revient dans la société et faire respecter ses valeurs est un combat de tous les jours et se gagne sur le terrain.

Depuis les Lettres Persanes de Montesquieu, la femme décide de se détacher petit à

petit de la cuisine. Elles s'intègrent de façon exceptionnelle dans le monde professionnel et se montrent capables de savoir-faire dans tous les domaines. Dans le pays, la femme s'émancipe mais avec moins de propension que dans d'autres pays où des associations féminines œuvrent et luttent pour le bien-être de la femme. C'est pour cette raison que pour valoriser et propulser la femme comorienne dans le monde de l'entreprenariat, Miya Events a organisé du 28 au 29 août dernier une foire d'exception permettant

aux femmes comoriennes ayant des entreprises de tout genre et à celles qui possèdent un savoir-faire de création artistique de s'ouvrir au monde. Une occasion qui leur permettrait de réussir leur avenir.

L'ancienne présidente du comité de normalisation de la FFC (Fédération de football) montre qu'il s'agit d'une activité symbolique. « La réussite de la femme se gagne tout en réclamant la place qui lui revient dans la société. Le combat pour favoriser cette réussite demande beaucoup d'énergie et d'engagement au niveau sociétal tout en menant des activités du genre sur le terrain. Continuons à inculquer dans la génération future la valeur que nous sommes », lance-t-elle, avant d'ajouter que « la

femme doit se montrer forte sur trois points dont créativité, opportunité et prise de risques. Encore une fois soyons de leaders de notre avenir ». Ce discours a ravi toutes les femmes présentes à cette exposition qui par la suite ont saisi l'opportunité pour présenter dans les stands chacune sa création et son entreprise.

Durant les deux jours d'exposition, la population aura l'occasion de découvrir l'insolite, la nouveauté et la création future. « C'est hallucinant ce dont les femmes comoriennes sont capables de créer. A la main, j'ai des savons fabriqués à base de beurre de karité et noix de coco. En tout cas, on m'a dit que ça allège la peau et guéri des maladies dermatologiques. J'ai acheté car j'ai

confiance aux effets du produit et au potentiel comorien », explique-t-il. Et de poursuivre : « Je suis bluffée par la création vestimentaire. Les tissus sont franchement beaux et la couture est magnifique. Franchement l'initiative est belle ». Non seulement les participants sont satisfaits de l'événement mais aussi les entreprises invitées à l'exposition. « Cette exposition m'a permis d'attirer beaucoup plus de clientèle. Et nous avons travaillé davantage grâce à cet événement. Et quand nous étions invités, on s'imaginait à un taux de participation faible. Mais personnellement, je pense qu'il s'agit d'une foire bien réussie », se réjouit Nadhra Saïd, employé de I2A.

Kamal Gamal



Ouverture de la deuxième édition de la réussite au féminin.

DERNIÈRE MINUTE

Le procès du gouverneur Salami reporté

Le procès du gouverneur déchu d'Anjouan Abdou Salami Abdou est reporté « jusqu'au 6 septembre » au mieux, a-t-on appris de source autorisée. Le gouvernement avait annoncé que le procès se tiendra à partir du 31 août. Selon un de ses avocats, jusqu'au samedi 28 août, le gouverneur déchu n'avait toujours pas été notifié la citation à comparaître qui demande un délai minimum de 8 jours avant le procès. Salami est placé sous mandat de dépôt depuis octobre 2018 par la Cour de sûreté de l'État qui l'avait inculpé pour « atteinte à l'unité nationale, participation à un mouvement insurrectionnel, complicité de meurtre, rébellion, port illégal d'arme et trouble à l'ordre public ». Il avait tenté d'organiser une manifestation populaire pour s'opposer à la réforme constitutionnelle.



Union des Comores
Ministère des Finances, du Budget
et du Secteur Bancaire
Ordonnateur National du FED

Union Européenne
Délégation de l'Union Européenne
chargée des Comores à Madagascar
Fonds Européen de Développement



Programme MSOMO NA HAZI, Formation et Insertion Professionnelle
11ème FED - KM/FED/2019/040-262
FED/2021/425-645

Avis de recrutement

Le Programme « MSOMO NA HAZI, Formation et Insertion Professionnelle en Union des Comores », est financé par l'Union Européenne (11ème FED). Son objectif est de renforcer l'accès au marché du travail et offrir des opportunités d'auto-emplois pour des jeunes hommes et femmes de 15 – 35 ans en agissant sur l'enseignement technique et la Formation Professionnelle.

Dans le cadre du processus de sa mise en œuvre, le Programme recrute :

- Un(e) Directeur(trice) Adjoint(e), spécialiste du secteur privé, en charge de l'insertion professionnelle et du partenariat avec les centres de formation ;
- Un(e) expert(e) permanent(e) en charge du suivi-évaluation ;
- Un(e) expert(e) permanent(e) spécialiste des Organisations de la Société Civile, des jeunes et des femmes, en charge de la communication ;
- 3 Coordonnateurs(trices) Régionaux(nales) du Programme (1 coordonnateur par île) ;
- Un assistant comptable.

Il s'agit d'emplois à plein temps, non cumulables avec une autre activité professionnelle, politique ou syndicale, basé à Moroni – grande Comore, avec de fréquents déplacements à Anjouan et Mohéli. Les coordonnateurs(trices) régionaux(ales) seront basés chacun dans une île (Anjouan, Mohéli et Grande-comore).

Vous pouvez obtenir les termes de référence des postes décrivant missions, profils, conditions et procédures de recrutement en envoyant un message à l'adresse suivante : msomonahazi@gmail.com.

La date indicative de prise de fonction est le 15 octobre 2021.

- Le dossier de candidature doit être composé de :
- Une lettre de motivation précisant la date de disponibilité (1page maximum) ;
 - Un CV détaillé avec photo récente ;
 - Photocopies des diplômes et attestations démontrant les aptitudes / qualifications principales ;
 - **3 personnes de références** (nom/prénom, position, numéro de téléphone et adresse email).

Les candidatures, rédigées en français, doivent être envoyées au choix :

- Par courriel à l'adresse électronique suivante : msomonahazi@gmail.com
- Par courrier à déposer à l'adresse suivante avec la mention :
M. le Directeur du Programme Msomo na Hazi - Maison de l'Emploi – Boulevard de Strasbourg (à côté de l'ONICOR) – Moroni – Union des Comores

Indiquer sur l'enveloppe ou en objet du courriel l'intitulé du poste pour lequel la candidature est présentée. Pour les postes de Coordonnateurs(trices) Régionaux(nales), préciser l'île pour laquelle la candidature est présentée.

Date limite : 20 septembre 2021

Les dossiers incomplets ou reçus hors délai ne seront pas pris en compte.

UDC :

Le dialogue de sourds entre les enseignants contractuels et l'administration

Les enseignants contractuels de l'Université des Comores, dont des docteurs, revendiquent encore leur titularisation. Une requête vieille comme Mathusalem à laquelle l'administration de l'UDC s'opposerait pour des raisons financières.

9 ans ou presque depuis que les enseignants de l'Université des Comores réclament leur titularisation, sans succès. Les enseignants contractuels de

l'Université des Comores, dont plusieurs détenteurs de doctorat, n'ont toujours pas été titularisés à la Fonction publique. Une situation difficile pour eux. Le collectif de ces enseignants a donc entamé des échanges avec le ministère de l'éducation pour trouver remède à leur situation, en vain. « L'administration de l'Université nous a fait comprendre qu'elle ne peut pas satisfaire à notre demande, évoquant une incidence budgétaire estimée à 20 millions KMF par an.

Et pourtant après échanges avec le ministère de tutelle, nous avons eu un avis favorable », nous rapporte un des enseignants.

Notre interlocuteur croit avoir décelé qu'il y a un jeu de cache-cache dans cette affaire. Il accuse en effet l'administration de l'UDC d'avoir livré d'autres explications au ministre de l'Éducation. « L'administration a fait savoir au ministre que l'Université n'est pas dans un état stable et que ses constituants, à savoir le conseil scienti-

fique et le conseil d'administration ne sont pas encore opérationnels. Et que toutes ces instances devront être rétablies avant de faire des recrutements ».

Dans le lot de ces enseignants, des docteurs qui sont obligés de renouveler leurs contrats chaque année. « Nous devons être des enseignants d'office. Nous recevons une rémunération misérable qui ne répond nullement à notre rang de docteur. Nous sommes toujours en attente. En tout cas le ministre dit

faire de son possible pour arranger la situation au plus vite ». Le président de l'UDC et le ministre de l'Éducation étaient aux abonnés absents quand nous avons essayé de les joindre. Rappelons que le ministre de l'Éducation dont il s'agit vient d'être remplacé suite au remaniement ministériel intervenu jeudi 26 août.

Andjouza Abouheir

VIE CHÈRE

Mourad Bazi appelle à un dialogue permanent public-privé

Le Mouvement des Entreprises Comoriennes (MODEC) a tenu une conférence de presse le jeudi 23 août à Moroni sur la vie chère qui frappe le pays ces derniers temps. C'était l'occasion, pour le président de Modec Mourad Bazi de proposer des solutions pour en finir avec cette crise.

D'entrée le président du Mouvement des Entreprises Comoriennes

(MODEC) a insisté sur le dialogue public-privé pour mettre fin à cette galère. Selon lui, la pénurie alimentaire qui frappe le pays et partout dans le monde est liée à la pandémie de covid-19. « Il y a la production qui a chuté, sans oublier le problème du fret maritime qui freine les transports. Et pour avoir une solution à tout cela, il faut qu'il y ait une concertation permanente entre les pouvoirs publics et le secteur privé », préconise Mourad Bazi, le président du

MODEC.

Ce dernier estime que le gouvernement doit accompagner et faciliter beaucoup plus les opérateurs économiques du pays surtout dans les procédures de dédouanement. « Il faut que le gouvernement réduise les coûts et stabilise les frais. On sait que les produits alimentaires ont tous augmenté dans le monde et c'est pourquoi on demande que la douane garde les mêmes prix qu'avant. Cela peut faciliter les importateurs du pays et

éviter l'augmentation des prix des produits dans le pays », dit-il, tout en saluant l'arrêté du ministre des finances sur le fret maritime. « Cela ne suffit pas. L'Etat doit faire beaucoup plus », ajoute-t-il.

Concernant le problème maritime, ce dernier pense qu'il faut une compagnie qui garantira le ravitaillement des conteneurs à Mutsamudu Anjouan. D'ailleurs, cela faisait partie des recommandations lors de la rencontre entre les opérateurs et le gouvernement. «

Ensemble, nous pouvons apporter des solutions concrètes à ces problèmes, si le dialogue public-privé est permanent. Raison pour laquelle, il faut une solution structurelle afin d'éviter ces genres de crises. Cela nous permettra d'établir un système d'approvisionnement des conteneurs de Mutsamudu à Moroni », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

unicef | pour chaque enfant

AVIS DE CONSULTATION : LRFP/COMB/SUP/2021_005 BP-ao)

L'OFFRE NE SERA CONSIDEREE QUE SI LE NUMERO DE L'APPEL A PROPOSITION FIGURE SUR LES ENVELOPPES REPONSE CORRECTEMENT SCELLEES.

**AVIS DE CONSULTATION
CONTRAT A LONG TERMES POUR LES SERVICES DE DEDOUANEMENT ET SERVICES CONNEXES POUR LUNICEF COMORES**

Date d'émission : 26 aout 2021

Dépôt des offres : au plus tard le 17 septembre 2021 à 10H00 AM

1. Cadre organisationnel

L'UNICEF est l'Agence des Nations Unies ayant pour mandat de promouvoir les droits des enfants, de leur garantir leurs droits élémentaires et de leur offrir des opportunités de développement. Dans le cadre de sa mission, l'UNICEF œuvre pour l'établissement des droits de l'enfant comme une norme internationale de comportement vis-à-vis des enfants. Le rôle de l'UNICEF est de mobiliser les volontés politiques et les ressources matérielles afin d'aider les pays à garantir la mise en application du slogan "les enfants d'abord". L'UNICEF est engagé dans la protection spéciale des enfants les plus vulnérables.

Le bureau de l'UNICEF-Comores lance cet Appel d'Offre afin de recueillir le ou les meilleurs besoins en prestations de services de Dédouanement – Transit et Transport aérien et maritime et de transport en livraison des intrants et matériels approvisionnés pour leur programme et activités de coopération en Union des Comores.

UNICEF COMORES, sollicite donc votre proposition pour un contrat à long terme de prestation de services susmentionnés, en conformité avec le présent document et les diverses annexes.

L'enveloppe principale sans aucune marque d'identification contenant les offres technique et financière sera marquée comme suit :

Les références de la publication **AVIS DE CONSULTATION : LRFP/COMB/SUP/2021_005 BP-ao)** devront être clairement inscrites sur l'enveloppe contenant l'offre technique et celle de l'offre financière, le tout dans une enveloppe unique. Les soumissionnaires présenteront leur offre conformément aux termes de référence joint en annexe. Le dossier d'appel d'offres est à retirer sans frais, aux Bureaux de l'UNICEF

Comores, ou par e-mail en adressant votre demande aux adresses suivantes akassimdji-baba@unicef.org et mahsaid@unicef.org avec copie Banga Pinah : bpinah@unicef.org. Les soumissionnaires peuvent demander des informations complémentaires, jusqu'au 14 septembre 2021 à 17 heures

Les offres reçues après les dates et heure indiquées ci-dessus ne seront pas acceptées. Il est important de lire toutes les dispositions de l'appel d'offres, pour assurer la meilleure compréhension des conditions requises et pouvoir présenter une offre en conformité et complète avec **TOUTES LES PIECES DEMANDEES**, Notez qu'à défaut d'être en conformité, toute offre pourra être invalidée.

Banga Pinah

Chef des Opérations



AVIS DE CONSULTATION : LRFP/COMB/SUP/2021_005 BP-ao)
CONTRAT A LONG TERMES POUR LES SERVICES DE DEDOUANEMENT ET SERVICES CONNEXES POUR LUNICEF COMORES
UNICEF Moroni, Unité des Approvisionnements et de la Logistique
Maison des Nations Unies, BP 497 Moroni, Comores
Tél : (+269) 773 09 93 ; Fax : (+269) 773 09 93
« À ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des offres »,



Le Bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Moroni en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation, de l'administration Territoriale, chargé de relations avec les institutions publie un **Appel à Candidature** pour

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT(E)/FORMATEUR NATIONAL(E) pour la Préparation et animation d'un atelier de formation et de renforcement de capacités sur les outils standardisés et adaptés au contexte national pour l'identification et la prise en Charge des cas de traite de personnes aux Comores

CONTEXTE

En tant qu'agence des Nations Unies chef de file dans le domaine de la migration, l'OIM agit avec ses partenaires en vue de contribuer à relever concrètement les défis croissants que pose la gestion des flux migratoires, favoriser la compréhension des questions de migrations, promouvoir le développement économique et social à travers les migrations, et œuvrer au respect de la dignité humaine et au bien-être des migrants. Dans le cadre du financement du Gouvernement américain, l'OIM met en œuvre le projet « Améliorer les capacités de référencement et de prise en charge des cas de traites de personnes aux Comores et à Maurice », dont l'objectif général est de contribuer aux efforts des gouvernements et autres acteurs nationaux à lutter contre la traite des personnes ; et procède au recrutement d'un/e Consultant/e formateur national/e pour la préparation et animation d'un atelier de formation et de renforcement de capacités sur les outils standardisés et adaptés au contexte national pour l'identification et la prise en charge des cas de traite de personnes aux Comores.

ATTRIBUTIONS ET RESPONSABILITES

Dans ce contexte, le/la consultant/e réalisera les principales actions suivantes :

- 1) Prise de contact, élaboration d'une note méthodologique et des contenus de formation:
 - a) Participer à un briefing d'introduction de cadrage avec l'OIM portant sur les attentes de l'OIM et sur les objectifs associés au projet, et pour prise de connaissance de l'ébauche d'agenda de formation. Passer en revue l'ensemble de la documentation.
 - b) Sur la base du briefing d'introduction, proposer une note méthodologique générale pour l'animation et facilitation de la formation, ainsi qu'une proposition d'agenda final de formation pour une durée de trois jours, et présenter la proposition à l'OIM.
 - c) Sur la base de l'agenda final de formation validé par l'OIM, préparer et remettre à l'OIM, les contenus de formation (présentations et documents ressources, éventuels supports

des travaux de groupe, jeux de rôles, etc.).

2) Facilitation et co-animation de la formation :

- a) Faciliter/co-animer la formation de trois jours en veillant à répondre aux besoins des participants.
- 3) Rédaction et remise d'un rapport/compte rendu de la formation :
 - a) Réaliser un rapport/ compte rendu de la session de formation incluant les leçons apprises et recommandations ressorties de ladite formation.

COMMENT SOUMETTRE LA CANDIDATURE

Les TDRs détaillés en version électronique peuvent être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

IOMMadagascar@iom.int Les candidatures comprenant un CV détaillé et une lettre de motivation avec les contacts et détails de deux références professionnelles, une brève proposition narrative (5 pages maximum) présentant la manière dont la consultance sera réalisée y compris les lignes forces de la méthodologie ainsi que une proposition de frais de consultance doivent être envoyés à l'adresse e-mail suivante :

IOMMadagascar@iom.int avant le **6 septembre 2021** avec dans l'objet de l'email la mention : « **Candidature 2021-004-KM10** ». Les candidatures incomplètes et/ou reçues après la date limite seront rejetées



La Mission de l'Organisation pour les Migrations en Union des Comores publie un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** pour

Un prestataire pour la conceptualisation et développement d'une campagne de sensibilisation et production des outils de communication dans le cadre de la lutte contre la traite des personnes en Union des Comores

Contexte

Dans le cadre du projet « Améliorer les capacités de référencement et de prise en charge des cas de traite de personnes aux Comores et à Maurice » en coordination avec le Ministère de l'intérieur, de la Décentralisation et de l'Administration territoriale chargé des Relations avec les Institutions (MinINT), l'OIM souhaite recruter une agence de marketing/communication (ci-après « Prestataire ») pour conceptualiser et développer, une campagne de sensibilisation à travers la production d'outils de communication. La campagne sera diffusée par des moyens médiatiques sous forme de spot radio et télévisé.

Responsabilité du Prestataire :

Il aura pour responsabilités d'accomplir les activités suivantes sur une période de 45 jours de travail nonconsécutifs :

1. Établir le cadrage méthodologique de la mission, identifier le diagnostic et les besoins en participant à un briefing initial avec l'OIM puis et à des consultations avec les acteurs pertinents ;

2. Rédiger un brouillon du plan de la campagne incluant :

- Les différentes catégories de cibles, et des messages d'information, et de communication pertinente.
 - Les formats de diffusion (pour au minimum 1 spot radio en langue comorienne et 1 spot télévisé en langue comorienne avec des sous titres en français) les plus appropriés.
3. Soumettre un plan de la campagne et le finaliser sur la base des inputs qui

seront émis par l'OIM puis par le MinINT Int au cours des différentes consultations qui seront organisées.

4. Produire et soumettre des outils de la campagne (au minimum 1 spot radio en langue comorienne et 1 spot télévisé en langue comorienne avec des sous titres en français) selon les détails convenus et les finaliser sur la base de l'ensemble des inputs reçus de l'OIM puis du MinINT.

Profil du Prestataire

- Être une agence de communication, légalement constituées, ayant au minimum trois (3) ans d'existence;
- Avoir une expérience démontrée dans le domaine de la communication institutionnelle et communautaire, sensible aux spécificités locales ;
- Avoir une expérience démontrée en termes de production d'outils de communications ;
- Une expérience de travail sur une action similaire ou assimilée avec une agence des Nations unies serait un avantage.

Comment manifester un intérêt

La version complète des Termes de Référence (TDR) de cet AMI peut être obtenu en version électronique sur demande à l'adresse suivante : **IOMMadagascar@iom.int**. Les agences de marketing/communication intéressées sont invitées à manifester leur intérêt en soumettant leur dossier complet selon les instructions disponibles dans les TDR de cet AMI avant le 6 septembre 2021 à l'adresse **IOMMadagascar@iom.int**, avec la mention « **AMI/2021-001-KM10** » en objet de l'email. Les dossiers reçus après la date limite ne seront pas pris en considération.